



APPEL DU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil National de l'UFSE-CGT réuni les 28 et 29 juin a largement débattu de la situation telle qu'elle résulte de la longue séquence électorale au plan politique qui vient de s'achever.

Les organisations CGT constitutives de l'UFSE sont unanimes : les orientations politiques du Président de la République, du Premier ministre et du gouvernement sont porteuses de lourds reculs pour l'ensemble des salariés.

Sans ambiguïté aucune, l'heure est donc à élever le rapport de forces et à l'inscrire dans la durée.

Le développement d'un tel processus, absolument indispensable, doit avant tout s'appuyer sur les constructions de proximité, dans l'ensemble des services, sur les revendications professionnelles et territoriales. C'est par leur mise en cohérence et leur convergence que le mouvement prendra l'ampleur nécessaire.

C'est de manière offensive et conquérante que cette démarche doit être entreprise. Ce que les salariés attendent légitimement, c'est de pouvoir se mobiliser sur leurs exigences en matière de pouvoir d'achat, de conditions de travail, d'emploi, de droits sociaux....

Face aux attaques du gouvernement, en harmonie avec les vœux du MEDEF, l'heure est bien à obtenir de nouvelles avancées, pas simplement à empêcher de nouveaux reculs.

Dans la Fonction publique, il s'agit notamment de gagner :

- Des augmentations urgentes des salaires en particulier par la revalorisation du point d'indice ;
- Une réelle égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Des créations d'emplois statutaires pour l'accomplissement des missions publiques, l'amélioration des conditions de travail, la résorption de la précarité ;
- Le renforcement du Statut Général et des statuts particuliers, par la primauté des concours, des corps et la revalorisation des carrières ;
- L'amélioration des droits à la retraite axée sur le code des pensions civiles et militaires ;

- La reconnaissance de la manière de rendre le service public dans le déroulement de carrière et, par voie de conséquence, la fin de toute forme de salaire au mérite ;
- De nouveaux droits sociaux pour les retraités ;
- Des progrès en matière d'action sociale, de protection sociale obligatoire et complémentaire, en opposition avec les nouveaux gels de crédits et la restauration du jour de carence d'ores et déjà annoncés.
- La sortie des politiques d'austérité et l'octroi des moyens de financement nécessaires.

Il est impératif que ces revendications convergent avec celles que nous avançons sur le code du travail du XXIème siècle, porteuses d'importants progrès sociaux et en rupture frontale avec le projet Macron.

Il est aussi important de se mobiliser pour le respect et le développement des libertés à rebours du projet de loi gouvernemental visant à instaurer et normaliser dans la loi un état d'urgence permanent.

A partir de ces propositions, dont notre conception de l'indépendance syndicale fait qu'elles ne changent pas selon la couleur du gouvernement, l'UFSE-CGT continuera de tout mettre en œuvre pour créer les conditions d'une unité syndicale la plus large.

D'ores et déjà, le Conseil National de l'UFSE-CGT appelle les personnels à s'inscrire pleinement dans la journée d'action interprofessionnelle du 12 septembre prochain, par la grève et les manifestations.